

**Direction Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt
De Bourgogne-Franche-Comté**

Avenant à la convention 2019-2022 du 13 février 2019 portant sur la place de l'enseignement agricole au sein du service public d'éducation et de formation entre les Recteurs des académies de Besançon, Dijon et la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté.

Depuis la signature de cette convention, les trois autorités académiques ont consolidé leurs partenariats en mettant en place des collaborations diverses et ambitieuses afin de porter les politiques publiques de l'Etat au sein des territoires de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Elles s'engagent à conforter leurs collaborations par la mise en place d'un plan d'actions qui s'inscrit pleinement dans la déclinaison de la feuille de route éducation nationale/enseignement agricole en 2021 et 2022 signée par le Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation et le Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le 11 mai 2021. La démarche s'inscrit dans le prolongement de la lettre cosignée par les trois autorités académiques de la région en juin 2021.

Ce plan d'actions est construit de façon très opérationnelle afin de faciliter les relations entre les établissements relevant de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole et de développer les synergies dans l'objectif de répondre aux besoins des territoires et des apprenants.

Il s'articule autour de deux axes principaux :

AXE 1 : PARTAGER ET MUTUALISER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES ENTRE LES AUTORITES ACADEMIQUES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE.

- **EN DEVELOPPANT DES ACTIONS DE COMMUNICATION COMMUNES ET DES SYNERGIES PERMETTANT UNE MEILLEURE CONNAISSANCE MUTUELLE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.**
- **EN FACILITANT LE PARCOURS, LA PROMOTION ET L'INSERTION DES APPRENANTS RELEVANT DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.**

AXE 2 : PORTER ENSEMBLE LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES SYNERGIES DANS LE DOMAINES DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA CONNAISSANCE – INFORMER LES ÉLÈVES FACE AUX TRANSITIONS.

- **POUR UNE ALIMENTATION SAINES, SÛRE ET DURABLE ET ACCESSIBLE A TOUTES ET A TOUS**
- **POUR UNE SENSIBILISATION A LA PRÉSERVATION DE LA FORÊT, L'AGROÉCOLOGIE, A LA LUTTE CONTRE LE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL**

Afin de promouvoir et faciliter la coopération renforcée entre les DSDEN et l'enseignement agricole, les trois autorités académiques mettront en place avec chaque IA-DASEN et les directeurs d'EPLEFPA désignés par la DRAAF pour la représenter, des modalités de travail et de concertation appropriées au contexte de chaque département de la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action sera réalisé d'une part à l'occasion de réunion trilatérale entre le Recteur de la région académique, la Rectrice de l'académie de Dijon et la Directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, à l'occasion d'un codir interacadémique élargi auquel la DRAAF sera invitée et d'autre part lors de réunions des directeurs désignés par la DRAAF pour la représenter.

AXE 1

PARTAGER ET MUTUALISER LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES ENTRE LES AUTORITES ACADEMIQUES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE.

- **EN DEVELOPPANT DES ACTIONS DE COMMUNICATION COMMUNES ET DES SYNERGIES PERMETTANT UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES ETABLISSEMENTS RELEVANT DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**
- **EN FACILITANT LE PARCOURS, LA PROMOTION ET L'INSERTION DES APPRENANTS RELEVANT DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE**

Action 1

Communiquer et valoriser l'offre de formation auprès des élèves des classes « paliers d'orientation »

| | |
|-------------------|---|
| Objectif | Valoriser les métiers liés au champ de compétences de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole et faciliter la connaissance de l'offre de formation des établissements en région. |
| Descriptif | <ul style="list-style-type: none">- En cohérence avec les compétences du Conseil Régional, organiser les rencontres avec les directeurs de CIO et les professeurs principaux et, à l'initiative des chefs d'établissement de l'enseignement agricole et de l'éducation nationale et en concertation avec le DASEN.- Mettre en place des temps d'information et de présentation des métiers, des formations, des établissements et de leurs plateaux techniques notamment pour les établissements de l'enseignement agricole. Cette action pourrait se réaliser via le dispositif de l'accompagnement personnalisé.- Poursuivre la politique de l'éducation nationale qui permet à l'enseignement agricole d'être associé à plusieurs évènements portés par l'éducation nationale à l'échelle départementale et régionale et/ou en lien avec l'orientation (« Printemps de l'Orientation », Mon avenir 3.0, 24 heures dans le sup, ...) avec la possibilité, lorsque cela est possible, de réaliser les évènements dans les établissements d'enseignement agricole.- Dans le cadre de la démarche actuellement engagée avec la DRAIO, renforcer la visibilité des établissements d'enseignement agricole dans les carrefours numériques organisés par les DSDEN de Bourgogne Franche-Comté en favorisant la participation des chefs d'établissement et enseignants de l'enseignement agricole.- Organiser des actions de promotion des métiers éventuellement en lien avec des partenaires professionnels concernés.- Mettre en place avec le concours de la DRAIO, dans chaque département et dans un établissement, des |

| | |
|---|---|
| | <p>formations ponctuelles sur la base d'une journée, permettant ainsi à chaque chef d'établissement de faire valoir les formations, les parcours et les métiers, la connaissance des entreprises des secteurs professionnels relevant de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole. Cette action de formation devra valoriser tant les dispositifs de formation scolaire que de formation par apprentissage. Il sera utilement fait appel aux partenaires professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des actions facilitant la continuité de parcours BAC PRO BTS |
| Public visé | <ul style="list-style-type: none"> - Professeurs principaux de 4^{ème}, de 3^{ème}, voire de seconde générale et technologique et de terminales. - Chefs d'établissements Enseignement Agricole/Education Nationale - Elèves des classes correspondant à des paliers d'orientation : 4^{ème}, 3^{ème}, seconde générale et technologique, Terminales... |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements de l'enseignement agricole et de l'éducation nationale - Rectorats/DRAAF/DSDEN - Conseil Régional (SPRO) |
| Calendrier | 1 ^{er} et 2 ^{ème} trimestres de l'année scolaire |
| Indicateurs | <p>Nombre de séquences/actions organisées en direction des différents publics visés.</p> <p>Effet levier sur le recrutement des établissements</p> |
| <p>Action 2</p> <p>Développer les cordées de la réussite dans l'objectif de développer l'insertion et faciliter les parcours des apprenants</p> | |
| Objectif | Favoriser l'insertion sociale et professionnelle par la mise en place de liens collèges/lycées et lycées/enseignement supérieur |
| Descriptif | Elaborer et mettre en œuvre des conventions entre établissement de l'enseignement agricole et de l'éducation nationale permettant les tutorats pour des groupes d'élèves en s'appuyant sur les lycées agricoles et leurs formations professionnelles et en valorisant les baccalauréats technologiques STAV et STL, ce qui permet de sensibiliser les élèves de collège. |
| Public visé | Collégiens, lycéens et étudiants |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - Lycées - Rectorats - DSDEN, DRAAF/SRFD |
| Calendrier | Année scolaire. A mettre en place sur un cycle ou plusieurs. |
| Indicateurs | <p>Nombre d'élèves concernés.</p> <p>Nombre d'établissements têtes de cordées</p> |

Action 3

Mettre en place une concertation dans chaque département permettant aux établissements de comparer leurs propositions sur la carte des formations (scolaire et apprentissage)

| | |
|-------------------------------|--|
| Objectif | Favoriser la concertation en organisant des réunions de travail entre les chefs d'établissement de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole sur leurs propositions d'évolution de la carte des formations afin de s'harmoniser et des faire des propositions complémentaires et non concurrentes. |
| Descriptif | <p>En lien étroit avec la DRAFPIC et dans le cadre des processus de préparation de rentrée pilotés par chaque académie, organiser des réunions avec les chefs d'établissement et les équipes pédagogiques sur les besoins identifiés dans les différents secteurs professionnels.</p> <p>Faire des propositions pour les établissements qui ont des formations communes (Bac Général, STL, enseignements de spécialité...) de travail en commun voire de mettre en place des formations communes avec le souci constant d'optimiser les ressources et/ou les redéploiements et dans la mesure du possible de mutualiser chaque fois que cela sera opportun ;</p> <p>Permettre pour les enseignants de l'Enseignement agricole l'accès aux catalogues des formations de l'Education nationale et réciproquement.</p> <p>Faciliter la diffusion des informations pour les examens communs.</p> |
| Public visé | Chefs d'établissement, équipes pédagogiques de l'enseignement agricole et l'éducation Nationale. |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none">- DRAIO, DRAFPIC, DOS de chaque rectorat- DRAAF/SRFD- Conseil Régional |
| Calendrier | Année scolaire |
| Indicateurs | Nombre de formations mises en place et effet levier sur les recrutements et la communication. |

| Action 4 | |
|---|---|
| Déployer une stratégie sur les Campus des Métiers et des Qualification (CMQ) portés par la DRAAF et le Rectorat de région afin notamment d'avoir une cohérence avec les cartes de formations sur chaque territoire | |
| Objectif | Développer la formation en milieu professionnel, notamment par la voie de l'alternance Conforter les partenariats entre les différents acteurs |
| Descriptif | Faciliter la participation des établissements de l'Enseignement agricole aux CMQ de la région BFC (CMQ Alimentation goût tourisme, CMQ Forêt-Bois, CMQ Agroéquipement et CMQ Santé) en lien avec la Région et les filières professionnelles. |
| Public visé | Lycées enseignement agricole et éducation nationale, acteurs institutionnels de la formation tout au long de la vie. |
| Pilote et contributeur | Rectorats et DRAAF, établissements de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole |
| Calendrier | Année scolaire ou plusieurs. |
| Indicateurs | Nombre d'établissements concernés. Nombre d'actions de formation. |
| Action 5 | |
| Mieux prendre en compte les élèves à besoin éducatif particulier | |
| Objectif | Mettre en place des actions communes pour l'école inclusive et travailler la gestion du handicap en étroite concertation entre l'éducation nationale et l'enseignement agricole. |
| Descriptif | <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des continuités de parcours de formation aux élèves scolarisés en ULIS collège ou lycée /PIAL. - Faciliter la participation des acteurs concernés aux formations proposées par les Rectorats ou la DRAAF <p>Une attention particulière sera portée aux territoires ruraux pour le renforcement des coopérations à l'échelle des réseaux ou bassins.</p> |
| Public visé | Elèves lycées éducation nationale et enseignement agricole |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - DRAAF/SRFD - Rectorats - Etablissements de l'enseignement agricole et de l'éducation nationale |
| Calendrier | Tout au long de l'année scolaire |
| Indicateurs | Nombre d'élèves concernés, dont nombre de jeunes scolarisés en milieu rural Nombre de séquences pédagogiques organisées en faveur de jeunes scolarisés en ULIS Nombre de formations proposées |

| Action 6 | |
|--|---|
| Conforter la politique numérique commune en place à l'éducation nationale et l'enseignement agricole en développant les open badges | |
| Objectif | Mettre en place des échanges de pratiques et des actions communes à caractère pédagogique visant à actionner l'effet levier du numérique éducatif pour favoriser la réussite des apprenants et prévenir les situations de décrochage. L'objectif est de développer des pratiques communes de reconnaissance d'acquisition de connaissances et de compétences non valorisées dans les diplômes. |
| Descriptif | A la faveur de projets portés dans le cadre des actions mentionnées dans l'axe 2, et en cohérence avec le programme « Enseigner à Produire Autrement », créer et attribuer des open badges : badges de participation à un évènement, d'engagement dans une action ou un projet, de réalisation de projets individuels ou collectifs. |
| Public visé | Apprenants |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - DRNE – SRFD (pôle appui aux établissements) - Etablissements de l'enseignement agricole et de l'éducation nationale |
| Calendrier | 2 ^{ème} semestre 2021/2022, 2022-2023 |
| Indicateurs | Typologie et nombre d'open badges décernés |
| Action 7 | |
| Développer une politique commune dans le domaine de l'éducation artistique | |
| Objectif | Mettre en place des échanges de pratiques et des actions communes dans le domaine de l'éducation artistique pour favoriser la réussite des apprenants, les synergies dans les territoires. |
| Descriptif | Organisation de manifestations à caractère culturel, hébergement dans les établissements de professionnels (résidences d'artistes). Participation des représentants départementaux de la DRAAF aux comités territoriaux/départementaux de l'Education artistique et culturelle. |
| Public visé | Toutes catégories d'apprenants de l'Enseignement agricole et de l'Education nationale |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - Service régional du Rectorat (DRAEAC) - DRAAF/SRFD- DRAC- Conseil Régional |
| Calendrier | Année scolaire |
| Indicateurs | Nombre d'actions culturelles réalisées, recensement des différentes actions avec l'outil ADAGE |

AXE 2

PORTER ENSEMBLE LES POLITIQUES PUBLIQUES ET LES SYNERGIES DANS LE DOMAINES DE L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA CONNAISSANCE – INFORMER LES ÉLÈVES FACE AUX TRANSITIONS EN COURS.

- **POUR UNE ALIMENTATION Saine, Sûre et durable et accessible à toutes et à tous**
- **POUR UNE SENSIBILISATION A LA PRESERVATION DE LA FORÊT, L'AGROÉCOLOGIE, A LA LUTTE CONTRE LE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE AU BIEN-ÊTRE ANIMAL**

Action 1

Déployer les outils de diagnostic et d'animation en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, dans les établissements à partir de la restauration scolaire.

| | |
|-------------------------------|--|
| Objectif | Dans le cadre de la loi EGALIM, en concertation avec les collectivités territoriales de Bourgogne Franche-Comté, et en partenariat avec le CMQ Alimentation Goût Tourisme, conduire des actions faisant la promotion d'une alimentation sûre, saine, de qualité et accessible à toutes et à tous. |
| Descriptif | A l'échelle d'un département, ou d'un bassin, conduire des actions de prévention du gaspillage alimentaire dans la restauration collective scolaire en organisant sur site des formations, des interventions, Avec le concours des collectivités territoriales de Bourgogne Franche-Comté, sensibiliser et initier des changements de comportements pour réduire sur le moyen terme le gaspillage alimentaire. |
| Public visé | Usagers des services de restauration scolaire à l'échelle d'un bassin ou du département. |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none">- DRAAF (SRFD, SRAL)- CMQ Alimentation Goût Tourisme- INRAE |
| Calendrier | A court terme, en relais d'évènements ou de campagnes d'envergure nationale ou régionale (journées du don alimentaire, semaine du goût, salon ...) A moyen terme, de façon constante. |
| Indicateurs | Nombre d'actions réalisées Typologie des actions conduites |

| Action 2 | |
|---|--|
| Tisser du lien entre lycées et écoles par l'animation d'ateliers pédagogiques sur l'origine et la qualité des produits | |
| Objectif | Dans le cadre de la loi EGALIM, en concertation avec les collectivités territoriales de Bourgogne Franche-Comté, et en partenariat avec le CMQ Alimentation Goût Tourisme, conduire des actions faisant la promotion d'une alimentation sûre, saine, de qualité et accessible à toutes et à tous. |
| Descriptif | Mettre à disposition des établissements de l'éducation nationale (1 ^{er} et second degré) des outils permettant de mieux connaître les produits agricoles, avec un focus sur les circuits courts, les produits durables ou sous signes de qualité. A cette fin, l'utilisation des plateaux techniques des établissements de l'enseignement agricole sera recherchée, ainsi que la collaboration avec le CMQ Alimentation Goût Tourisme de Bourgogne Franche-Comté et la Chambre d'Agriculture (dispositif « école en herbe ») |
| Public visé | Elèves et équipes pédagogiques du 1 ^{er} et du second degré |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - Etablissements de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole - DRAAF (SRFD – SRAL) |
| Calendrier | A court terme, en relais d'évènements ou de campagnes de communication nationale A moyen terme, de façon régulière tout au long de l'année scolaire |
| Indicateurs | Nombre d'actions réalisées Nombre de participation du CMQ alimentation, goût, tourisme Activation du dispositif « école en herbe » |
| Action 3 | |
| Promouvoir les filières et les produits agricoles et agroalimentaires auprès des apprenants | |
| Objectif | Dans le cadre de la loi EGALIM, en concertation avec les collectivités territoriales de Bourgogne Franche-Comté, et en partenariat avec le CMQ Alimentation Goût Tourisme, conduire des actions faisant la promotion d'une alimentation sûre, saine, de qualité et accessible à toutes et à tous |
| Descriptif | Promouvoir les filières et les produits agricoles et agroalimentaires auprès des élèves : organisation de formations courtes, visites sur site... |
| Public visé | Elèves et apprentis de l'éducation nationale, plus particulièrement ceux se destinant aux métiers de bouche et de la restauration, en cohérence avec les actions du CMQ Alimentation Goût Tourisme. |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - DRAAF (SRFD, SRAL) - A l'échelle des départements et des bassins, établissements de l'enseignement agricole |
| Calendrier | Tout au long de l'année scolaire |
| Indicateurs | Nombre d'actions |

| Action 4 | |
|--|--|
| Valoriser le programme « Lait et Fruits à l'école », financé par l'Union Européenne, qui permet de subventionner l'achat de produits de qualité et labellisés tout en promouvant les filières et les produits agricoles et agroalimentaires auprès des élèves | |
| Objectif | Dans le cadre de la loi EGALIM, en concertation avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, et en partenariat avec le CMQ Alimentation Goût Tourisme, conduire des actions faisant la promotion d'une alimentation sûre, saine, de qualité, accessible à toutes et à tous. |
| Descriptif | Encourager l'achat de produits de qualité et labellisés en promouvant le programme « Lait et Fruits à l'école », en promouvant l'échange de pratiques. |
| Public visé | <ul style="list-style-type: none"> - Gestionnaires des EPLE - Secrétaires généraux et gestionnaires des EPLEFPA - Chefs cuisiniers |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - DRAAF (SRFD – SRAL) - Collectivités territoriales |
| | Tout au long de l'année scolaire |
| Indicateurs | Nombre de rencontres et l'effet levier sur la volumétrie des achats. |
| Action 5 | |
| Promouvoir le rôle de la forêt et des espaces arborés | |
| Objectif | Promouvoir le rôle de la forêt et des espaces arborés dans la lutte contre le changement climatique, mais aussi valoriser les métiers attachés à la gestion des espaces forestiers. |
| Descriptif | Organisation de séquences pédagogiques sur le terrain avec intervention de professionnels sur une thématique en lien avec les référentiels de formation et en valorisant par exemple la plateforme « sylvanumérica » ou les simulateurs de conduite d'engins de travaux forestiers. |
| Public visé | <ul style="list-style-type: none"> - Collégiens, lycéens - Equipes pédagogiques - Chefs d'établissement de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole. |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - DRAAF/SRFD – SRFOB - EPLEFPA de Besançon (25), EPLEFPA de Velet (71), MFR de Aillevillers |
| Calendrier | Lors d'évènements nationaux ou locaux en lien avec la forêt Dans le cadre des actions d'information sur les métiers |
| Indicateurs | Nombre de séquences pédagogiques réalisées. |

| Action 6 Porter et décliner le volet développement durable et la transition agro-écologique | |
|--|--|
| Objectif | Décliner régionalement les politiques publiques portant sur la transition agro-écologique, plus particulièrement le plan Enseigner à Produire Autrement et les actions portées par le Conseil Régional telles que la labellisation « Ecolycée » |
| Descriptif | A l'échelle du département et/ou d'un bassin, favoriser les échanges et les partenariats entre élèves éco-délégués (éducation nationale) et écoresponsables (enseignement agricole) |
| Public visé | <ul style="list-style-type: none"> - Collégiens, lycéens et enseignants de l'éducation nationale. - Lycéens et enseignants des établissements agricoles - Chefs d'établissement de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole. |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - Chefs d'établissement et/ou animateurs de bassin ou de réseau |
| Calendrier | A court terme, en relais d'évènements nationaux ou locaux : semaine de développement durable, |
| Indicateurs | <p>Nombre de séquences pédagogiques réalisées</p> <p>Nombre d'occurrence dans les médias locaux</p> <p>Délivrance d'open badges de participation, d'engagement ou encore de réalisation de projets</p> |

| Action 7 Porter et décliner le développement durable et la transition agro-écologique | |
|--|--|
| Objectif | Décliner régionalement et localement les politiques publiques portant sur la transition agro-écologique, plus particulièrement le plan Enseigner à Produire Autrement dans les différents secteurs professionnels de l'enseignement agricole : élevage, productions agricoles, viticulture, aménagement de l'espace , horticulture, transformation agro-alimentaire, commercialisation, services en milieu rural |
| Descriptif | En concertation avec le Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté, et en cohérence avec les actions portées par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation et par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, développer des démarches communes de labellisation des établissements pour reconnaître leur engagement dans l'Education au développement durable et la transition agro-écologique |
| Public visé | <ul style="list-style-type: none"> - Collégiens, lycéens et enseignants de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole - Chefs d'établissement de l'éducation nationale et de l'enseignement agricole. |
| Pilote et contributeur | <ul style="list-style-type: none"> - Chefs d'établissement et/ou animateurs de bassin ou de réseau |
| Calendrier | A court terme, en relais d'évènements nationaux ou locaux : semaine de développement durable, |
| Indicateurs | <p>Nombre de séquences pédagogiques réalisées</p> <p>Nombre d'occurrence dans les médias locaux</p> <p>Délivrance de labels</p> |

La Directrice régionale de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt

Marie-Jeanne Fotré-Muller

Le Recteur de la région académique, recteur de l'académie de Besançon, chancelier des universités

Jean-François Chanet

La Rectrice de l'académie de Dijon

Nathalie Albert-Moretti